

ZUBER Bernard, Jean-Marie

Etat civil :

Né le 19 septembre 1937 à Saverne (Bas-Rhin). Fils d'Eugène Zuber, Exploitant agricole (à Saverne¹), et de Cécile Goetz.

Famille :

Marié le 28 août 1959 à Nicole Voirin (Professeur au Lycée de Dunkerque (Nord)²). Deux enfants : Marie-Pierre, André (à la date de 1984).³

Position :

Magistrat à la Cour des comptes.

Formation :

Lycée de Saverne, Lycée Henri-Poincaré à Nancy. Faculté de droit de Nancy et de Paris. Diplômé de Sciences Po. Paris le 1er juillet 1962.⁴ Licencié en droit (1960⁵) et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (E.N.F.O.M.). Ecole nationale d'administration 1er juin 1965 (Promotion Stendhal février 1963-mai 1965)⁶, concours d'entrée septembre 1960 39è, classement final sortie 19è, affectation prononcée : Cours des comptes.⁷ Diplômé d'Allemand commercial.⁸ Camarades de promotion à l'E.N.A. : Y. Cannac, J.-P. Chevènement, L. Jospin, E.-A. Seillière, J. Toubon.⁹

Service militaire :

Sous/lieutenant de réserve.¹⁰ Sous les drapeaux du 11 janvier 1961 au 31 mai 1962.¹¹

Carrière :

-1962 :

1er juillet 1962 : Date d'entrée dans les services publics : 1er juillet 1962. Conseiller aux affaires administratives (1962)¹², de 2è classe (prise de fonctions le 19 novembre 1962)¹³. Entré dans le service public le 1er juillet 1962.¹⁴

¹Fiche de scolarité de B. Zuber à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Stendhal février 1963-mai 1965, A.N., C.A.C., 980113/2.

²Fiche de scolarité de B. Zuber à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Stendhal février 1963-mai 1965, A.N., C.A.C., 980113/2.

³Who's who 1983-1984, Paris, éditions Jacques Lafitte, 1984, p. 1448. [BNF]

⁴Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207. [Bibliothèque de la Cour des comptes]

⁵Fiche de scolarité de B. Zuber à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Stendhal février 1963-mai 1965, A.N., C.A.C., 980113/2.

⁶Annuaire du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, 1985 (Mise à jour 1er janvier 1985), Paris, Imprimerie Nationale, 1985, p. 363. [Bibliothèque administrative du Service des Archives Economiques et Financières, Savigny-le-Temple]

⁷Fiche de scolarité de B. Zuber à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Stendhal février 1963-mai 1965, A.N., C.A.C., 980113/2.

⁸Fiche de scolarité de B. Zuber à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Stendhal février 1963-mai 1965, A.N., C.A.C., 980113/2.

⁹Fiche de scolarité de B. Zuber à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Stendhal février 1963-mai 1965, A.N., C.A.C., 980113/2.

¹⁰Fiche de scolarité de B. Zuber à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Stendhal février 1963-mai 1965, A.N., C.A.C., 980113/2.

¹¹ Curriculum vitae de B. Zuber, s.d. [1972], dossier personnel de la Cour des comptes au Ministère de l'Economie et des Finances, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) IC 20088.

-1963 :

1er février 1963 : Elève à l'Ecole Nationale d'Administration (1963-1965 Promotion "Stendhal"), sort de l'E.N.A. le 1er juin 1965¹⁵, du 1er février 1963 au 31 mai 1965.¹⁶

-1965 :

1er juin 1965 : Réintégré dans les cadres et radié du contrôle de Conseiller aux Affaires Administratives.¹⁷

1er décembre 1965 : Auditeur de 2^e classe (1er décembre 1965, date 1er juin 1965¹⁸) à la Cour des comptes.¹⁹

-1966 :

1er décembre 1966 : Auditeur de 1^{ère} classe (1er décembre 1966) à la Cour des comptes.²⁰

-1970 :

16 avril 1970 : Rapporteur particulier près la Commission de Vérification des Comptes des Entreprises Publiques.²¹

-1972 :

1er janvier 1972 : Placé en disponibilité pour une période maximum de 5 ans auprès du Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères en qualité de Conseiller à la section des comptes de la Cour suprême de la République du Sénégal (1er janvier 1972)²², décret du ministère de l'Economie et des Finances du 17 janvier 1972.²³

19 juillet 1972 : Conseiller référendaire de 2^e classe (19 juillet 1972) à la Cour des comptes²⁴, maintenu en disponibilité (décret du ministère de l'Economie et des Finances du 19 juillet 1972).²⁵

¹² Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207. [Bibliothèque de la Cour des comptes]

¹³ Curriculum vitae de B. Zuber, s.d. [1972], dossier personnel de la Cour des comptes au ministère de l'Economie et des Finances, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1C 20088.

¹⁴ Annuaire du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, 1990, Paris, Imprimerie Nationale, 1990, p. 376. [Bibliothèque administrative du Service des Archives Economiques et Financières, Savigny-le-Temple]

¹⁵ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207. [Bibliothèque de la Cour des comptes]

¹⁶ Curriculum vitae de B. Zuber, s.d. [1972], dossier personnel de la Cour des comptes au ministère de l'Economie et des Finances, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1C 20088.

¹⁷ Curriculum vitae de B. Zuber, s.d. [1972], dossier personnel de la Cour des comptes au ministère de l'Economie et des Finances, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1C 20088.

¹⁸ Annuaire du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, 1985 (Mise à jour 1er janvier 1985), Paris, Imprimerie Nationale, 1985, p. 363. [Bibliothèque administrative du Service des Archives Economiques et Financières, Savigny-le-Temple]

¹⁹ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

²⁰ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

²¹ Curriculum vitae de B. Zuber, s.d. [1972], dossier personnel de la Cour des comptes au ministère de l'Economie et des Finances, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1C 20088.

²² Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

²³ Copie carbone du décret, 17 janvier 1972, dossier personnel de la Cour des comptes au ministère de l'Economie et des Finances, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1C 20088.

²⁴ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

²⁵ Copie carbone de l'arrêté, 19 juillet 1972, dossier personnel de la Cour des comptes au ministère de l'Economie et des Finances, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1C 20088.

-1977 :

1er février 1977 : Réintégré à la Cour des comptes (1er février 1977)²⁶.

1er juillet 1977 : Président de la Commission de vérification des comptes et de contrôle des établissements publics à la Cour suprême de la République du Sénégal (1er juillet 1977)²⁷.

-1979 :

28 novembre 1979 : Conseiller référendaire de 1ère classe (28 novembre 1979) à la Cour des comptes.²⁸

-1981 :

25 juin 1981 : Chargé de mission auprès du ministre des P.T.T. Louis Mexandeau (25 juin 1981)²⁹ (arrêté n°1786 du 25 juin 1981 *J.O.* du 7 juillet 1981)³⁰, chargé des Affaires budgétaires, financière et comptables; filiales; Relations avec l'Inspection générale; Coordination de la réforme " Poste "; Chartes de gestion; Relations avec les ministères de l'Economie et des Finances, du Budget et Plan.³¹

6 octobre 1981 : assiste à la réunion DGT/Cab. du ministre (ave entre autres Roulet et Viard) qui porte sur les points suivants : 1-Augmentation de la taxe de base. 2-Protocole avec les sociétés de financement. 3-L'utilisation de fonds propres de la CNT. 4-Budget d'investissement 1982. "(...) La non augmentation de l'enveloppe budgétaire 82 conduit d'autre part à des problèmes industriels graves au niveau de l'emploi notamment pour la CGCT. Par suite du retard dans les mises en service de centraux temporels, les sociétés CIT et Thomson ont de fortes pénalités (plusieurs dizaines de MF) à payer; il est nécessaire d'être ferme sur cette question. (...) ". 5-Table ronde avec les syndicats. " La réduction de la durée du travail hebdomadaire à 39h nécessite des emplois en plus. La DGT fournira : -une estimation réaliste des besoins. -l'évaluation des syndicats. ". 6-Comité technique paritaire sur les problèmes de réorganisation territoriale. 7-Appareils de Télélarme. 8-Locaux de la Montagne Ste. Geneviève.³²

7 octobre 1981 : rédige une note destinée au Directeur du Budget au ministère de l'Economie et des Finances, dans la quelle il définit la mission de René Vacquier Conseiller maître à la Cour des comptes chargé d'évaluer la situation comptable de la Poste (le Premier Ministre lors de la préparation du Budget de l'Etat pour 1982 a alors décidé que serait élaborée une Charte de gestion à moyen terme de l'administration de la Poste et des Télécommunications. Ceci " rend nécessaire de rapprocher les points de vue, jusqu'à présent opposés, des ministères directement concernés, au sujet de la validité des comptes d'exploitation des deux branches d'activités de cette Administration et des conséquences qui ont été tirées, dans le cadre d'un budget annexe unique, pour assurer le financement des déficits des activités de la Poste ").³³

²⁶ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

²⁷ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

²⁸ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

²⁹ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

³⁰ Bulletin Officiel des P.T.T., 1981, t.2, " Saumon ", Cab, 1042 cab 21, p. 255.

³¹ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 30 août 1982, n°160, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

³² Compte rendu de la réunion DGT/CAB du 6 octobre 1981, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/2.

³³ Note de B. Zuber à Guy Vidal, 7 octobre 1981, et lettre du ministre des PTT L. Mexandeau à René Vacquier, s.d. [1981], archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604 (F90 bis 6963).

31 décembre 1981 : Marcel Roulet alors chef de Service des Programmes et des Affaires Financières à la Direction générale des Télécommunications, fait parvenir une lettre à Bernard Zuber (alors chargé de mission au cabinet du ministre des PTT) à propos de la mise en place de groupes de travail sur la mise en place d'une charte de gestion à moyen terme des Postes et Télécommunications. Il estime :

“ 1) A mon sens, la Charte de Gestion doit essentiellement avoir une fonction externe aux PTT, fixant quasi contractuellement entre les ministres concernés les objectifs, moyens et règles de fonctionnement. Dans cette optique (...), il me semble souhaitable d'exclure du champ de la Charte de Gestion :

-le contrôle interne et les modes de gestion (groupe 2);
-la formation du groupe (groupe 10). Dans le même esprit on peut d'ailleurs s'interroger sur la nécessité de traiter le budget social qui est l'objet du groupe 10.

2) Le groupe 9 devrait se limiter à l'étude de l'évolution des effectifs, structurellement mais non quantitativement car il y aurait alors une large redondance avec les groupes 2 et 3 qui pourrait rendre difficile une participation efficace des responsables désignés.

3) La Charte de Gestion devrait se limiter au moyen terme (horizon 85/87); un éclairage à l'an 2000, outre qu'il semble très difficile et hasardeux compte tenu de l'évolution rapide des techniques, risque de distraire l'attention des participants du but recherché. (...) Enfin je vous confirme que j'ai proposé à M. Legouet de créer deux sous-groupes au sein du groupe 8 [Poste et Télécommunications; Cadre fiscal, juridique et financier], animés par des représentants de la DGT (...). Sous-groupe Trésorerie-Télécommunications : M. Rozes. Sous-groupe Fiscalisation : M. Eymard. ”³⁴

-1982 :

Janvier 1982 : Ayant envisagé la constitution de 10 groupes de travail sur la mise au point d'une Charte de Gestion à Moyen Terme pour les Postes et Télécommunications auxquels les divers ministères associés auraient pu participer, procède à la mise en place de 3 groupes interministériels en plus des 10 groupes internes aux PTT.³⁵

21 janvier 1982 : Dans une lettre envoyée à G. Legouet (Directeur du Budget et de la Comptabilité) à propos de la mise en place de la Charte de gestion à moyenne terme, B. Zuber déclare qui s'est “ efforcé d'équilibrer les missions confiées aux trois groupes interministériels [chargés de la préparation de la charte de gestion à moyen terme] mais bien plus dans un souci de partage des tâches qu'en situant à ce niveau la recherche de l'unité des PTT. -chaque branche d'exploitation doit disposer de son cadre budgétaire, comptable et de gestion propre. La confusion des opérations, à quelque niveau que ce soit, ne fût-ce que pour l'apurement du passé, ne peut être que dangereuse, car elle risque de démobiliser les agents et tout particulièrement les responsables de chaque branche. -la mise au point de nouvelles règles budgétaires ne doit pas être considérée comme une simple question de forme. Il s'agit d'établir sur des bases plus claires les relations PTT/Budget et PTT/Trésor. Il me semble évident que nous parviendrons mieux à asseoir nos positions si nous faisons valoir séparément les données entrant en ligne de compte pour l'équilibre de chaque branche (y compris le passif de la Poste) qu'en acceptant de “ remonter ” au groupe dit “ unitaire ” l'examen des problèmes posés par le passif de la Poste. ”³⁶

³⁴ Lettre de Marcel Roulet à B. Zuber, 8 janvier 1982. Copie de la lettre est communiquée à François Aron au cabinet du ministre avec ce commentaire : “ Tu admireras avec quel ensemble touchant la DGT et DGP s'accordent pour mettre la formation à l'abri des regards indiscrets. ”, A.N., C.A.C., 19840662/3 (F90bis 6128).

³⁵ Note de B. Zuber aux membres du cabinet du ministre des PTT et à la Direction générale des Postes, 7 janvier 1982, archives des PTT, A.N., C.A.C., 19840662/3 (F90 bis 6128).

³⁶ Note de B. Zuber à G. Legouet, 21 janvier 1982, archives des PTT, A.N., C.A.C., 19840662/3 (F90 bis 6128).

30 mars 1982 : Participe à la réunion DGT/Cab (en même temps que entre autres Aron et Roulet) qui porte sur les questions suivantes : 1-Affaires budgétaires. (Le Directeur Général des Télécommunications, “ J. Dondoux propose de faire monter un dossier par MM. Roulet, Bustarret et Bravo sur les conséquences de blocage de 25% des crédits d’investissement (6 milliards de Francs.”. 2-Audiovisuel. 3-Organisation territoriale. 4-Table ronde sur la modernisation.³⁷

8 juillet 1982 : Assiste à la réunion du Conseil Supérieur des PTT (en même temps que entre autres J. Daucet, Favier, Legouet, Mexandeau, Moulin) l’ordre du jour est séparé en deux points qui concernent : -la décentralisation; -l’examen du projet de budget pour 1983.³⁸

30 novembre 1982 : assiste à la réunion DGT/Cab (en même temps que entre autres Aron, Roulet, Viard) au cours de laquelle sont examinées les questions suivantes : 1-Décrets de taxe; 2-Fiscalisation (Charte de gestion semble être acceptée. Problème de la TVA semble repoussé au moins jusqu’en 1986. Problème du prélèvement : “ a-Le prélèvement est assorti d’une prise en charge par l’Etat des pertes au change des emprunts contractés à l’étranger. b-Le prélèvement est considéré comme l’établissement d’une réserve pour constituer éventuellement le fonds de roulement de l’entreprise Télécom. La DGT estime que la solution a- serait préférable à la solution b-. Le montant du prélèvement pour 1982 semble être arrêté à 2, 9 GF alors que le résultat d’exploitation des Télécommunications global pour les PTT sera négatif et fait sans précédent, le résultat d’exploitation des Télécommunications serait négatif pour la première fois.”. 3-Programme d’action en Télématique. 4-Programme de communication 1982. 5-Budget personnel 1983.³⁹

13 décembre 1982 : assiste (en tant que Chargé de mission auprès du ministre, en même temps que M. Roulet Directeur adjoint des télécommunications) à la réunion interministérielle sous la présidence de M. Peyrelevade Directeur adjoint du cabinet du Premier Ministre. La réunion porte sur la situation financière difficile des entreprises nationales ou du service public (E.D.F.-G.D.F., C.D.F., P.T.T., R.A.T.P., Air-France, Compagnie Générale Maritime) et les mesures proposées pour le redressement de la situation.

Une réunion d’un conseil de direction du F.D.E.S. est prévue pour la mi-février 1983 où chaque entreprises devra au minimum aboutir -à des propositions pour un redressement total, ou au minimum, pour une première phase de redressement partiel; -à un calendrier de réalisation, aussi pour la première phase qu pour l’aboutissement final des mesures de redressement; -à une analyse des différentes catégories de mesures de redressement envisageables : tout d’abord, mesures concernant la gestion interne (effectifs et productivité); ensuite, mesures concernant les programmes d’investissement, étant précisé que les programmes devront être classés par ordre de priorité; également, mesures de politique tarifaire; enfin, et en dernière analyse, appel éventuel à des contributions budgétaires.⁴⁰

21 décembre 1982 : Assiste (représente avec d’autres personnalités le Cabinet du ministre des PTT) à la réunion DGT/Cab (en même temps que entre autres Roulet et Viard). 1-Comblement des emplois-les régions déficitaires (moitié Nord de la France); 2-Recrutement

³⁷ Compte rendu de la réunion DGT/CAB du 30 mars 1982, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/2.

³⁸ Procès-verbal de la réunion du Conseil Supérieur des Postes et Télécommunications du 8 juillet 1982, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/6.

³⁹ Compte rendu de la réunion DGT/CAB du 30 novembre 1982, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/2.

⁴⁰ Compte rendu de la réunion interministérielle du 13 décembre 1982, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/4.

des cadres supérieurs (besoin urgent de cadres recrutés en externe de l'ordre de 40/an); 3-Radiocommunication; 4-CCETT.⁴¹

-1983 :

Janvier 1983 : Discussions entre B. Zuber et M. Walrave (cabinet du Premier ministre) sur la signature de la Charte de gestion à moyen terme des Télécommunications au Conseil des Ministres en février 1983 (litige entre Matignon et les PTT en particulier sur les arbitrages ministériels et reproche aux PTT d'avoir voulu forcer les arbitrages par voie de presse, Cf. article du journal Les Echos dans le courant du mois de janvier 1983).⁴²

10 avril 1983 : *Directeur de cabinet (1er avril 1983 (décret du 7 avril 1983 J.O. du 10 avril 1983)⁴³-17 juillet 1984⁴⁴) du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie et de la Recherche, chargé des P.T.T. (Louis Mexandeau)⁴⁵, (arrêté n°932 du 1er avril 1983, J.O. du 3 avril 1983.*⁴⁶

17 mars 1983 : Assiste à la réunion (avec entre autres Aron, Viard, représentants le cabinet du ministre, Roulet représentant de la DGT). 1-Politique de la DGT "agrément"; 2-Carte à mémoire; 3-Tarifification des cabines publiques; 4-Annuaire par rues; 5-Emplois à la DGT ("La demande de 1500 emplois pour les télécommunications, justifiée par les besoins de la filière électronique et de la croissance du secteur des télécommunications sera faite officiellement fin mars. Le Cabinet donne en outre son accord de principe sur les deux points suivants : -les agents télécommunications des garages, gérés par la poste seront transférés à la poste sans la part correspondante des crédits. -les taux de vacances d'emplois seront revus entre les deux branches afin de hâter les recrutements Télécoms. Les dispositions utiles seront mises en oeuvre par la DIPAS, sous l'impulsion du Cabinet, et en liaison avec le DGP. Au besoin, une réunion des Directeurs Généraux et Directeurs sera tenue à l'initiative du Cabinet."); 6-Recrutement des INP et des agents contractuels; 7-Pénalités des constructeurs Thomson et CGE.⁴⁷

2 mai 1983 : assiste (en même temps que entre autres Daucet, Favier, Legouet, Delchier, L. Mexandeau) à la séance du Conseil Supérieur des P.T.T. dont l'ordre du jour unique est le projet de Budget 1984.⁴⁸

27 mai 1983 : Assiste à la réunion (avec entre autres Aron, Roulet, Viard) entre le Cabinet du ministre et la Direction Générale des Télécommunications au cours de laquelle est examinée la question de l'évolution des filiales et des rapports P.T.T.-filiales. La DGT prévoit de rattacher Transpac et Sofrecom au groupe FCR sous l'angle des prises de participation. Recrutement par détachement des fonctionnaires est à privilégier pour éviter des difficultés lors d'une réintégration ultérieure. Les rapports entre la DGT et les Sociétés seront régis par des conventions. Filialisation de certaines opérations de promotion, la DGT réglant par marché le montant des prestations à FCR. Dans chacune des filiales la DGT désigne un

⁴¹ Compte rendu de la réunion DGT/CAB du 21 décembre 1982, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/2.

⁴² Transcriptions d'entretiens téléphoniques entre M. Walrave et B. Zuber, janvier 1983, archives PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/3.

⁴³ Bulletin Officiel des P.T.T., 1983, t. 2, "Saumon", Cab., 1030 cab 14, p. 90.

⁴⁴ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

⁴⁵ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

⁴⁶ Bulletin Officiel des P.T.T., 1983, "Saumon", cab, 1029 cab 13, p. 89.

⁴⁷ Compte rendu de la réunion DGT/CAB du 17 mars 1983, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/2.

⁴⁸ Procès-verbal de la séance du Conseil supérieur des PTT du 2 mai 1983, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/5.

représentant spécialisé au conseil d'administration. Eventualité d'une reprise de Locatel (Thomson-CGE) par FCR Holding pour faire de Locatel-EGT une puissante centrale de location. Augmentation de capital nécessaire pour Sofrecom. Etablir une convention entre la DGT et Transpac en indiquant que son principal dirigeant pourrait se voir attribuer des fonctions nouvelles au sein du groupe FCR en cours de constitution. La convention annoncée permettra de redéfinir les frontières entre Transpac et l'Administration, alors même que les problèmes que pose la situation des personnels sont dans l'impasse.⁴⁹

21 octobre 1983 : Participe (avec entre autres Aron, Daucet, Meynie, Profit, Michaudet) à la réunion Cabinet/DGP, consacrée à : 1- l'Evaluation à cette date de la répercussion des mouvements de grève sur les finances de la Poste. 2- Le budget 1984. La DGP estime que l'impact véritable des grèves ne pourra être connu que dans 6 ou 8 mois. Il est estimé que la perte de recettes s'élèvera à 3%.⁵⁰

8 novembre 1983 : Assiste (en tant que Directeur du Cabinet du ministre délégué auprès du ministre auprès du ministre de l'Industrie et de la Recherche, chargé des PTT, représentant M Mexandeau) au Conseil de direction du Fonds de Développement Economique et Social (F.D.E.S.). En même temps que entre autres J. Daucet (Directeur général des Postes). " Le Conseil de Direction a débattu des problèmes du secteur de la Poste au vu des données financières produites dans le rapport qui lui a été soumis pour les années 1983 (compte rendu d'exécution), 1984 (programme contenu dans le projet de loi de finances) et 1985 (première esquisse). (...). Le Directeur du Trésor [M. Camdessus] tout d'abord, en rappelant la très grande sensibilité du résultat d'exploitation et du plan de financement des investissements de la Poste à l'évolution des paramètres exogènes (notamment le taux d'intérêt servi aux déposants de la Caisse nationale d'épargne), a souligné l'urgence d'un retour à l'équilibre des comptes et les inconvénients qu'il y avait à financer par l'emprunt le solde négatif du compte d'exploitation. Ceci implique de poursuivre les efforts entrepris dans le sens d'une amélioration de la productivité des services postaux. Le Président du Comité n°7 a fait état des difficultés que rencontrait dès à présent le réseau des PTT pour placer un volume d'emprunts obligataires et de bons, à la mesure des besoins de financement externes du secteur; sauf réduction de ces besoins, il est donc à craindre que le bouclage des programmes d'investissements ne continue d'être assuré qu'au moyen de nouveaux prélèvements sur les fonds des chèques postaux. Le Directeur du Cabinet du ministre délégué chargé des PTT [B. Zuber] et le Directeur général des Postes [J. Daucet] ont exposés les causes (taux de rémunération des chèques postaux, régime des correspondances adressées en dispense d'affranchissement, transports de presse, frais financiers afférents aux emprunts ayant financé les pertes antérieures...) qui ont contribué à placer la Poste dans cette situation; ils ont également insisté sur la difficulté, dans ce contexte général, de faire apparaître les gains de productivité attachés à l'amélioration de ses modes de gestion et d'exploitation. (...) Le Directeur du Budget [M. Choussat], le Président du Conseil de Direction [J. Delors] suggère que : Le Comité spécialisé n°7 poursuive ses réflexions de manière à mieux éclairer la nature des problèmes, en évaluant les gisements de gains de productivité à rechercher, sur la base d'analyses objectives des coûts prenant en compte les facteurs internes et externes de production des services assurés par la Poste. ”⁵¹

⁴⁹ Compte rendu de la réunion DGT/CAB du 27 mai 1983, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/2.

⁵⁰ Compte rendu de la réunion Cabinet/DGP du 21 octobre 1983, archives des PTT, A.N., C.A.C., 19840662/7.

⁵¹ P.V. du Conseil de Direction du F.D.E.S. du 8 novembre 1983, archives PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/4.

-1984 :

24 janvier 1984 : Participe à une réunion commune entre le Cabinet du ministre des PTT, la Direction Générale des Postes (DGP) et le Service Information Communication des Postes (SIC) à laquelle assistent entre autres Daucet, Dupeyron, Michaudet, Ruat, Viet. (1-Plan de communication de la Poste. 2-Micro informatique à la Poste.)⁵²

19 mars 1984 : Accorde une audience au syndicat C.G.T.⁵³

22 mars 1984 : Siège en même temps que L. Mexandeau, F. Aron, M. Printanier, Mme. Collet lors de l'audience accordée au syndicat C.F.D.T.⁵⁴

26 mars 1984 : Siège en même temps que Negre, Collet, Printanier lors de l'audience syndicale accordée au syndicat C.G.T.⁵⁵

6 avril 1984 : Accorde une audience au syndicat F.O.⁵⁶

-1985 :

Janvier 1985 : Depuis janvier 1985 responsable de la mission interministérielle pour le développement technologique et la modernisation industrielle de l'Alsace.⁵⁷

8 juillet 1983 : assiste (en même temps que entre autres Daucet, Favier, Legouet, Mexandeau, Delchier) à la séance du Conseil Supérieur des P.T.T. dont l'ordre du jour unique est le projet de Budget 1984.⁵⁸

Octobre 1985 : Nommé en octobre 1985 Rapporteur adjoint près le Conseil constitutionnel pour la période octobre 1985-octobre 1986.⁵⁹

-1986 :

1er septembre 1986 : Détaché auprès du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés en qualité de secrétaire général (1er septembre 1986)⁶⁰.

Secrétaire général du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (1986-1992).⁶¹

-1987 :

15 juin 1987 : Conseiller maître (15 juin 1987) à la Cour des comptes.⁶²

-1990 :

12 octobre 1990 : Nommé membre de la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications, au titre des trois personnalités qualifiées nommées pour trois ans par le ministère des PTE (il s'agit à part M. Zuber, de Mme. Nicole Questiaux et de M. Eugène

⁵² Compte rendu de la réunion du 24 janvier 1984, archives de la Poste, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604/2 (F90 bis 6964).

⁵³ Archives P.T.T., Cabinet de Louis Mexandeau, Fonds Michel Printanier, 860524/1 à 5 (F 90 bis 7684 à 7688), A.N., SNA, inventaire t. 13, p. 319.

⁵⁴ Archives P.T.T., Cabinet de Louis Mexandeau, Fonds Michel Printanier, 860524/1 à 5 (F 90 bis 7684 à 7688), A.N., SNA, inventaire t. 13, p. 319.

⁵⁵ Archives P.T.T., Cabinet de Louis Mexandeau, Fonds Michel Printanier, 860524/1 à 5 (F 90 bis 7684 à 7688), A.N., SNA, inventaire t. 13, p. 319.

⁵⁶ Archives P.T.T., Cabinet de Louis Mexandeau, Fonds Michel Printanier, 860524/1 à 5 (F 90 bis 7684 à 7688), A.N., SNA, inventaire t. 13, p. 319.

⁵⁷ Bulletin Quotidien, 14 octobre 1985. [BA]

⁵⁸ Procès-verbal de la séance du Conseil supérieur des PTT du 8 juillet 1983, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/5.

⁵⁹ Bulletin Quotidien, 14 octobre 1985. [BA]

⁶⁰ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

⁶¹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1992, "Saumon", p. 1.

⁶² Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

Delchier). La Commission comprend en tout treize membres : Six députés désignés par l'Assemblée nationale pour la durée de la législature actuelle (J.-P. Fourré PS Seine-et-Marne, président de la Commission pour trois ans; Jean Besson RPR Rhône; Alain Bonnet PS Dordogne; Pierre Micaux UDF Aube; Gabriel Montcharmont PS Rhône; Gérard Vignoble UDC Nord), Quatre sénateurs désignés pour trois ans par le Sénat (Jean Faure centriste Isère; Gérard Larcher RPR Yvelines ; Louis Perrein Socialiste Val d'Oise; Henri Torre UREI Ardèche); Trois personnalités qualifiées nommées pour trois ans par le ministre des PTE.⁶³

-1991 :

18 décembre 1991 : Le 18 décembre 1991, la Commission Supérieure du Service Public des Postes et Télécommunications dont font partie E. Delchier et Zuber, saisie par le ministre des P.T.T. adopte à l'unanimité le projet de contrat de plan entre l'Etat et La Poste. " Lors de cet examen, la commission s'est attachée à remplir le rôle que lui a assigné la loi du 2 juillet 1990 de garant de la bonne application de l'esprit et de la lettre des dispositions législatives. " ⁶⁴

-1992 :

21 juillet 1992 : Réintégré à la Cour des comptes (21 juillet 1992).⁶⁵

Conseiller maître à la Cour des comptes (1987 et 1992-1995).⁶⁶

A la date de 1992 : Membre de la Commission Supérieure du Service Public des Postes et des Télécommunications (Instituée par la loi n°90-568 du 2 juillet 1990, relative à l'organisation du service public des postes et télécommunications, complétée par un décret n°90-925 du 12 octobre 1990).⁶⁷

-1993 :

Cour des comptes; Rapporteur général pour le rapport sur l'exécution du budget (1993-1995).⁶⁸

-1997 :

6 janvier 1997 : Détaché en qualité de membre de l'Autorité de Régulation des Télécommunications (A.R.T.) (6 janvier 1997).⁶⁹ *Membre de l'Autorité de régulation des télécommunications (A.R.T.) (depuis 1997).*

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1979 :

Les entreprises publiques en Afrique Noire, t. 1 : Le Sénégal, 1979.⁷⁰

⁶³ Poste Télécom Espace... en direct, lettre d'information du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace destinée aux parlementaires et aux élus locaux, n°74, novembre 1990, p. 2.

⁶⁴ Bulletin Officiel des P.T.T., 1992, Cab, 1001 cab 1, diff Z, p. 1. [CHP]

⁶⁵ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

⁶⁶ Bulletin Officiel des P.T.T., 1992, " Saumon ", p. 1.

⁶⁷ Annuaire 1992 des Postes et Télécommunications, Paris, ICI, 1992, p. 19. La Commission Supérieure du Service Public des Postes et Télécommunications " (...) comprend 13 membres, dont 6 députés, 4 sénateurs et 3 personnalités qualifiées; elle est présidée par un parlementaire élu dans son sein. La création de cette commission relève de la volonté d'établir un nouveau mode de contrôle parlementaire; il s'agit d'un essai tout à fait original. " Elle " a en effet pour but, notamment, de vérifier le respect et la mise en application de l'esprit de la loi que le Parlement a adopté le 2 juillet 1990 et donc, d'une certaine façon, la juste adéquation entre service public et compétitivité. (...) ". *Ibid.*

⁶⁸ Bulletin Officiel des P.T.T., 1992, " Saumon ", p. 1.

⁶⁹ Annuaire de la Cour des comptes, 1999, p. 207.

⁷⁰ Who's who 1983-1984, Paris, éditions Jacques Lafitte, 1984, p. 1448.

Stage E.N.A. : Stage de 1er cycle à la Préfecture du Pas-de-Calais, Mémoire de stage : Les actions de conversion de la zone minière du Pas-de-Calais, Stage d'entreprise à l'Agence Havas.⁷¹

-1994 :

Ecole Nationale d'Administration (Direction des études)/groupe 3 promotion René Char/groupe animé par Bernard Zuber, Les comptes de l'Etat en France et dans les principaux pays industrialisés, rapport présenté par Raphaël Alomar, Laurence Cassegrain, Jean d'Haussonville, Sandrine Lagumina *et al.* , Paris, E.N.A., 1994.⁷²

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, Commandeur de l'Ordre du Lion (Sénégal).⁷³ Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur (décret du Président de la République du 17 mars 1986 *J.O.* du 30 mars 1986).⁷⁴ Médaille commémorative d'Afrique du Nord.⁷⁵

⁷¹Fiche de scolarité de B. Zuber à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Stendhal février 1963-mai 1965, A.N., C.A.C., 980113/2.

⁷² BNF 4-FW-10863 (3). Ne peut être consulté qu'avec l'accord écrit de la direction de l'Ecole Nationale d'Administration.

⁷³ Who's who in France 1998-1999, 30e édition, Paris, éditions Jacques Lafitte, 1998, p. 1759-1960.

⁷⁴ Bulletin Officiel des P.T.T., 1986, t. 2, " Saumon ", Cab, 152 cab 14, p. 1.

⁷⁵ Curriculum vitae de B. Zuber, s.d. [1972], dossier personnel de la Cour des comptes au ministère de l'Economie et des Finances, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1C 20088.